

LE SNEP dans l'ACADÉMIE de MARTINIQUE

Secrétaire Académique :

- RENVIER Pascal
- BLANCHARD Nicolas
- POIRET Nicolas

Trésorier académique :

- LELEU Pierre

COMMENT NOUS JOINDRE ?

E Mail : s3-martinique@snepsu.net

Tu trouveras au dos de ce livret d'accueil la carte de la Martinique avec les barres d'entrée pour chaque commune. Ceci n'est qu'à titre indicatif mais donne une vision d'ensemble de ce que représente le mouvement intra.

**Permanence téléphonique
mutation intra : le 29 mars 2019
à partir de 17h00 locale**

COMMISSAIRES PARITAIRES

Professeurs et CE EPS :

- | | |
|---------------------|----------------|
| - POIRET Nicolas | 06 96 88 08 89 |
| - CARANTE JULIEN | 07 67 20 72 33 |
| - BLANCHARD Nicolas | 06 96 41 89 64 |
| - MESSAGER Caroline | 06 96 32 98 28 |

AGRÉGÉS :

- | | |
|------------------|----------------|
| - RENVIER Pascal | 06 96 85 18 09 |
|------------------|----------------|

Viens échanger avec les commissaires paritaires lors des **réunions Mutation Intra** ou n'hésite pas à les contacter ! Collègues d'EPS, nous travaillons tous en établissement et tenterons de te répondre le plus rapidement possible.



MARTINIQUE

Tel : 04 76 23 18 18

mail : s3-martinique@snepsu.net

Tu fais partie des heureux collègues qui arrivent dans l'académie à l'issue de la phase inter-académique.

Toute l'équipe du SNEP MARTINIQUE te souhaite la bienvenue.

Sans doute plus délicate, la phase INTRA ACADEMIQUE va commencer. Depuis la gestion déconcentrée du mouvement, imposée en 1999 par le Ministère, nous subissons des mutations « à l'aveugle » en deux temps : INTER-académique, puis INTRA-académique avec 31 mouvements différents. Chaque rectorat propose un barème et une définition de postes différente selon ses propres priorités (APV, postes spécifiques, EVA, TZR...).

Pour le mouvement 2019, et suite à la redéfinition de la carte du réseau d'éducation prioritaire, l'administration se penche sur des bonifications éventuelles pour les établissements concernés par ce changement (entrant ou sortant du dispositif). En dehors de cette réflexion, elle semble afficher une continuité de politique avec le mouvement de 2018. Il faut noter la politique Nationale de réduction de postes. La Martinique est durement touchée compte tenu de la baisse démographique mise en avant malgré les difficultés spécifiques des élèves Dans ce contexte, lors des groupes de travail sur le mouvement INTRA, les représentants FSU des SNEP, SNES seront attentifs, comme chaque année, à ce que le barème reste équilibré entre les différentes situations personnelles. Dans ce but, des demandes et propositions de la FSU peuvent donc être portées. La circulaire, dans laquelle tous ces points sont détaillés (conditions de bonifications et pièces à fournir), peut donc subir des modifications.

Dès sa sortie, une lecture attentive de la circulaire **rectorale** est donc nécessaire.

Connaissant la complexité de ce mouvement et les « angoisses » inhérentes, nos commissaires paritaires élus sont à ta disposition. Pendant la période d'ouverture du serveur (dates à définir dans la circulaire : période fin mars), nous serons disponibles pour te renseigner téléphoniquement (avec nos contraintes d'emploi du temps, étant tous enseignants en établissement). N'oublie pas de nous donner tes coordonnées de téléphone (fixe et mobile) en cas d'appel sur nos messageries personnelles.

Bienvenue donc, et n'hésite pas à nous contacter et à participer à nos réunions, **essentielles pour maîtriser les subtilités du mouvement.**

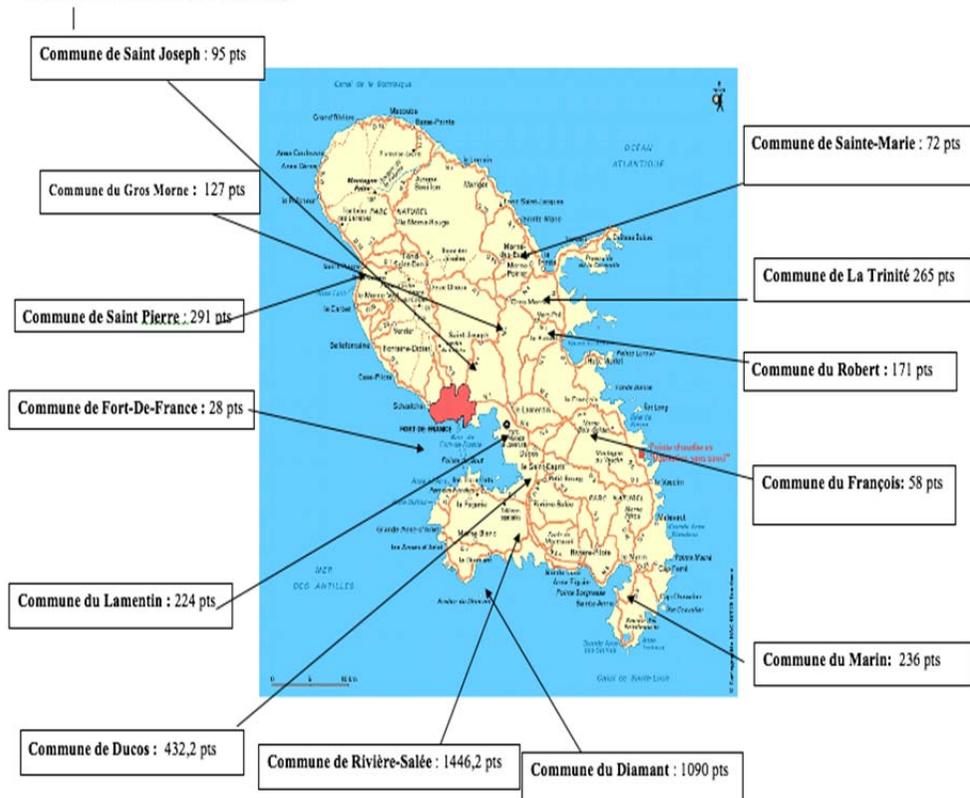
Cordialement.

POIRET Nicolas - Responsable corpo académique
06 96 88 08 89 - nicopoiret972@gmail.com

Présentation de l'académie

L'Académie de MARTINIQUE, c'est plus de 235 collègues répartis dans 1 seul et même département. Plus de 30% des collègues sont syndiqués au SNEP - FSU .

Carte mouvement intra académique rentrée 2018
Points du dernier affecté dans la commune.



Mutations Intra 2019... Où S'INFORMER ?

La circulaire intra n'est pas encore parue ce jour, les dates sont à vérifier.
Elle va sortir sous peu

Au SNEP !

- Avec le bulletin SNEP académique et national
 - Par mail : s3-martinique@snefsu.net
 - En participant aux réunions décentralisées :
- Dates :** permanence téléphonique le vendredi 29 mars à partir de 17H00 heure locale.

Dans le BO et au Rectorat de MARTINIQUE

- Internet : <http://www.ac-martinique.fr>
SIAM via i-prof (à partir de votre académie d'origine)
- Courrier électronique : mvt.intra-academie-ens@ac-martinique.fr
- Téléphone RECTORAT : 05 96 25 52 00

Ouverture du serveur 27 mars 2019 au 11 avril 2019 à 12h00

Dans les jours qui suivent (attention si vous êtes en vacances)
Retour des confirmations avec les pièces justificatives avant le 30 avril 2019

Courant mai
phase de vérification des barèmes du 16 au 26 mai 2019
groupe de travail administration - commissaires paritaires

Affichage des résultats 18 juin 2019